

HABITAT - Zonages de l'investissement locatif et de l'accession à la propriété

Echelons administratifs

- Chef-lieu canton
- Commune simple
- Préfecture
- Préfecture de région
- Sous-préfecture

Zonages ABC de l'investissement locatif et de l'accession à la propriété

- A
- Abis
- B1
- B2
- C
- Métropoles, Communautés Urbaines, Communautés d'Agglomération incluant des communes de type A ou B (contours de janvier 2016)

Le zonage ABC est principalement utilisé pour les barèmes applicables aux aides relatives à l'investissement locatif social et à l'accession à la propriété.
Référence réglementaire : zonages définis par l'arrêté du 1er août 2014

Sources :
© IGN Geofia 2013
Production:
Le 08/04/2016 - DREAL-NORMANDIE

0 15 30 km

